

05 mar 2010 -12:35

Appartient à [Conseil des ministres du 5 mars 2010](#)

Dispositions diverses en matière de santé publique

Avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière de santé publique - Deuxième lecture

Avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière de santé publique - Deuxième lecture

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière de santé publique.

Il s'agit des mesures suivantes :

- modifications à la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités (coordonnée le 14 juillet 1994) :
 - ouverture du droit à l'intervention majorée pour les bénéficiaires des catégories 2 et 3 du Fonds Mazout,
 - suppression de l'obligation d'indiquer la quote-part du bénéficiaire sur les conditionnements publics,
- mesures prises dans le cadre de la lutte contre la fraude sociale :
 - harmonisation des organes du service de contrôle administratif,
 - mise sur pied d'une commission technique,
 - introduction d'un système de sanctions.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>